

La formation des élus locaux dans le Finistère

Des outils pour mieux agir

L'Université de Bretagne Occidentale, en partenariat avec l'AMF29, le CDG29 et le CNFPT, propose plusieurs dispositifs de formation à destination des élus locaux.

10 000 ÉLUS FORMÉS À L'UBO

En 2024, nous avons dépassé le cap symbolique des 10 000 élus formés. La force de notre dispositif : un partenariat fort dans le Finistère qui permet de construire une offre de formation au plus près des besoins des collectivités et de leurs acteurs.

DES FORMATIONS "CATALOGUE"

Nos formations couvrent l'ensemble des domaines d'exercice des fonctions exercées dans le cadre de votre mandature : droit, ressources humaines et communication, finances locales, urbanisme, politiques publiques, intercommunalité. Les sujets abordés tiennent compte de l'actualité et des évolutions législatives qui impactent le quotidien de vos collectivités. Nos formateurs, enseignants, enseignants-chercheurs ou intervenants extérieurs ont tous une connaissance précise du fonctionnement des administrations et du territoire.

Les formations sont ouvertes à vous, élus, et aux cadres territoriaux, vous permettant ainsi d'acquérir un même niveau de connaissances et de mettre en place des pratiques professionnelles communes, au sein de votre équipe de travail. Les contenus enseignés sont directement applicables pour répondre aux besoins des citoyens et faire avancer les différents projets engagés à l'échelle de votre commune ou de l'intercommunalité. Elles offrent également un temps d'échange privilégié avec vos pairs.

DES FORMATIONS "SUR-MESURE"

Au sein de votre structure, vous avez peut-être identifié une thématique précise sur laquelle vous avez besoin de vous former vous ainsi que vos proches collaborateurs. Nous pouvons construire une formation sur-mesure qui correspondra à vos attentes, tant sur le contenu que sur les modalités pratiques : lieu, date, horaires. Autre avantage : ces formations peuvent être mutualisées avec d'autres communes. Vous optimisez ainsi le coût et générez une dynamique de travail entre plusieurs acteurs sur des projets similaires.



SCANNEZ le QR code
pour consulter le catalogue



ou rendez-vous sur

www.univ-brest.fr/formations-elus29

NOS PROCHAINES FORMATIONS de septembre à décembre 2024

COMMUNICATION - MANAGEMENT - RESSOURCES HUMAINES

- > La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au service du parcours professionnel et social de l'élu local
 - Mardi 24 septembre 2024, Brest (gratuit)
- > Réaliser et animer un diaporama sur Powerpoint - Initiation
 - Jeudi 7 novembre 2024, Brest
- > Animer ses réunions avec efficacité et sérénité
 - Mardi 26 novembre 2024, Quimper
- > Les fondamentaux des gestes de premiers secours à connaître absolument pour la sécurité de tous
 - Jeudi 28 novembre 2024, Brest
- > Prise de parole en public - Perfectionnement
 - Mardi 3 décembre 2024, Brest
- > Les outils de l'intelligence collective pour l'élu dans l'exercice de son mandat - Niveau 1 « Sensibilisation »
 - Jeudi 19 décembre 2024, Quimper

DROIT

- > Ma déontologie d'élu en pratique : repérer et traiter les conflits d'intérêts
 - Mercredi 13 novembre 2024, Brest

FINANCES LOCALES

- > Le budget : préparation, exécution & analyse
 - Mercredi 18 décembre 2024, Brest

Formation sur deux journées, jour 2 : jeudi 6 février 2025

NUMÉRIQUE

- > Sensibilisation à l'intelligence artificielle
 - Lundi 18 novembre 2024, Quimper

POLITIQUES PUBLIQUES

- > Communes et associations : le couple indissociable de la vie locale
 - Mardi 16 octobre 2024, Quimper
- > Mettre en place et maintenir opérationnel son Plan Communal de Sauvegarde
 - Mercredi 11 décembre 2024, Quimper
 - ou
 - Jeudi 12 décembre 2024, Brest

URBANISME

- > Urbanisme, autorisations de travaux et préservation du patrimoine : les bons réflexes
 - Mercredi 6 novembre, Brest
- > Comment mieux appréhender la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique
 - Mardi 17 décembre 2024, Brest

NOTRE INTÉRÊT COMMUN : DYNAMISER LE TERRITOIRE



MODES DE FINANCEMENT DES FORMATIONS

Il existe deux possibilités pour financer votre formation : le Droit Individuel à la Formation des Élus (DIFE) ou un financement par la commune ou EPCI.

FINANCEMENT VIA LE DIFE

Les conseillers municipaux, communautaires, métropolitains, départementaux et régionaux (y compris ceux qui ne sont pas indemnisés) bénéficient, chaque année, d'un DIFE d'un montant de 400€.

Ce DIFE est financé par la cotisation annuelle obligatoire du 1% à la charge de l'élu, versé à la Caisse des dépôts et consignations. De ce fait, et grâce à cette cotisation annuelle, les formations qui intéressent les élus pourront être financées, sur demande, par la Caisse des dépôts et consignations.

Le montant maximum des droits susceptibles d'être détenus sur un compte DIFE est de 800€.

Pour en savoir plus et vous inscrire à une formation, rendez-vous sur le site :

www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu

FINANCEMENT PAR LA COMMUNE OU L'EPCI

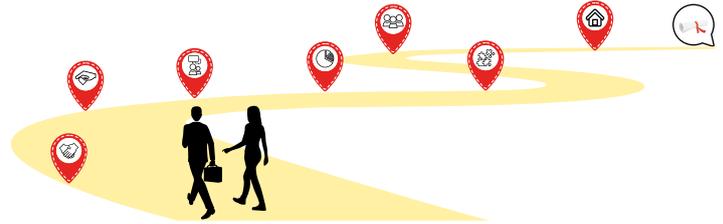
Votre formation peut être prise en charge par votre commune ou EPCI. Pour choisir ce mode de financement :

- 1 Consultez notre catalogue et repérez les formations qui vous intéressent
- 2 Téléchargez le bulletin d'inscription "Commune ou EPCI" sur : www.univ-brest.fr/formations-elus29 (onglet Tarifs et inscription)
- 3 Transmettez le bulletin d'inscription signé du maire par mail à : formations-elus29@univ-brest.fr
Ce bulletin signé vaut convention.
- 4 Vous recevrez, dans la semaine qui précède la formation, une convocation précisant le lieu et les horaires
- 5 Confirmez votre présence par mail à : formations-elus29@univ-brest.fr

Nous serons présents au
CARREFOUR DES COMMUNES DU FINISTÈRE
Jeudi 3 et vendredi 4 octobre 2024
Quartz de Brest
Rendez-vous au **STAND n°11**

CONTACTS

Service Universitaire de Formation Continue et d'Alternance
Mikaëlle Roudaut-Cadiou au 02 98 01 67 79
ou **Patricia Espinosa** au 02 98 01 81 76
Par mail : formations-elus29@univ-brest.fr



ZOOM SUR LA VAE DES ÉLUS

La mandature des élus locaux est un temps d'acquisition de savoir-faire et de savoir-être qui peuvent être transposables à d'autres activités. La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un outil au service des parcours professionnels. Elle permet d'obtenir tout ou partie d'un diplôme grâce à son expérience. À l'UBO, un service dédié vous accompagne dans vos démarches.

MODE D'EMPLOI

Informez-vous auprès du **Bureau Reprise d'Études et Validation des Acquis (REVA)** de l'UBO.

Contact : 02 98 01 83 97 ou reva@univ-brest.fr

1

Rédigez un **dossier de faisabilité**. Le bureau REVA le transmet au responsable pédagogique de la formation visée pour étude de votre projet. Vous recevez un avis sur la faisabilité de votre demande de VAE.

2

Rédigez **votre dossier de VAE**. Vous devez mettre en évidence toutes les compétences et connaissances acquises dans le cadre de vos activités (extra)professionnelles, en lien avec le diplôme visé.

3

i Vous pouvez bénéficier d'un **accompagnement par un conseiller** du bureau REVA. Il vous apporte une aide méthodologique et pédagogique individualisée dans l'élaboration de votre dossier de VAE, ainsi qu'un regard extérieur pour faciliter la rédaction de votre dossier et améliorer sa cohérence (hiérarchisation des idées, articulation des différentes parties, construction de l'argumentation...).

Présentez votre dossier **lors d'un entretien face à un jury** composé d'enseignants et d'intervenants extérieurs. Trois résultats possibles :

- > Validation totale : obtention complète du diplôme
- > Validation partielle : obtention partielle du diplôme*
- > Refus de validation

4

***** En cas de validation partielle, **le jury émet une préconisation** pour obtenir les connaissances jugées manquantes. Vous serez alors recontacté par votre conseiller du bureau REVA pour organiser le suivi administratif et pédagogique du parcours complémentaire à réaliser.

Exemples de préconisation : suivre des enseignements spécifiques (cours en présentiel, en semaine, sur l'un des sites de l'UBO) ou réaliser un travail écrit complémentaire (note de synthèse, mémoire, rapport...).

